

Avis de concertation préalable

Déclaration de Projet sur l'intérêt général du projet et la mise en compatibilité du PLU de Blain – Déchèterie intercommunale de Blain

Par délibération n° 2023-10-08 en date du 25 Octobre 2023, le Conseil Communautaire de Pays de Blain Communauté a pris la décision de prescrire une déclaration de projet sur l'intérêt général du projet de déchèterie de Blain et la mise en compatibilité du PLU de Blain portant sur la protection d'une bande de 5 à 7 m de terrain pour partie humide incluant les haies périphériques.

Le public est informé de l'ouverture d'une phase de concertation lui permettant de formuler des observations et des propositions. Cette phase se déroulera du **lundi 15 Janvier 2024 au vendredi 16 février 2024 inclus**.

Durant cette période, le public peut consulter le dossier présentant les objectifs poursuivis par la déclaration de projet :

> sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/5120>

> ou en version papier, au siège de Pays de Blain Communautés et à la mairie de Blain aux heures et jours habituels d'ouverture.

Le public peut adresser ses observations et propositions :

> de façon dématérialisée sur le registre dédié disponible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5120>

> ou par courrier postal auprès de Madame la Présidente de Pays de Blain Communauté 1 Avenu de la Gare 44130 Blain.

À l'issue de la concertation préalable, un bilan sera établi par délibération du Conseil Communautaire et joint au dossier d'enquête publique prévue au printemps 2024.